



District Haute-Garonne de Football

**COMMISSION ORGANISATION COUPES
CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS**



Réunion du 21 novembre 2022

P.V. N° 22

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIOR

Départemental 1 :

- La rencontre CORNEBARRIEU / L'ISLE EN DODON se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 20h30, Stade Municipal Synthétique à CORNEBARRIEU (Décision de la Commission).
- La rencontre L'ISLE EN DODON / T.O.A.C., prévue le 20.11.2022 à 15h00, se déroulera le Dimanche 08 Janvier 2023 à 15h00, Stade Marius Campguilhem à L'ISLE EN DODON (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre BRAX / J.E.T. 2, prévue le 19.11.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 07 Janvier 2023 à 20h00, Stade Municipal à BRAX (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre LAURAGAIS / SAINT ORENS 2, prévue le 19.11.2022 à 18h30, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 18h30, Stade Jean Marti à LANTA (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule D :

- La rencontre L'ISLE EN DODON 2 / SALIES MANE 3, prévue le 19.11.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 20h00, Stade Marius Campguilhem à L'ISLE EN DODON (Décision de la Commission).
- La rencontre MONTASTRUC DE SALIES / COMMINGES ST GAUDENS 2, prévue le 04.12.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 03 Décembre 2022 à 18h00, Stade Roger Barès-Léon Dallas à MONTASTRUC DE SALIES (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule B :

- La rencontre AURIAC / LAURAGAIS 2, prévue le 26.11.2022 à 19h00, se déroulera le Dimanche 27 Novembre 2022 à 15h00, Stade Municipal à AURIAC SUR VENDINELLE (Décision de la Commission – Arrêté Municipal au Stade Cœur Lauragais – Pas d'éclairage au Stade Municipal).
- La rencontre AURIAC / VILLENEUVE TOLOSANE, prévue le 19.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 17 Décembre 2022 à 18h00, Stade Cœur Lauragais à AURIAC SUR VENDINELLE (Décision de la Commission).

- La rencontre GARDOUCH / AUZIELLE 2, prévue le 19.11.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 07 Janvier 2023 à 20h00, Stade Municipal à GARDOUCH (Décision de la Commission).

Départemental 4 – Poule C :

- La rencontre BRAX 2 / SAINT JORY, prévue le 19.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 17 Décembre 2022 à 18h00, Stade Municipal à BRAX (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule B :

- La rencontre MERVILLE 2 / BOULOC ST SAUVEUR CEPET 2, prévue le 19.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 18h00, Stade Louis de Beaumont à MERVILLE (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule D :

- La rencontre LE FOUSSERET MONDAVEZAN 2 / MIRAMONT 2, prévue le 26.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 20h00, Stade Marcel Turbide à MONDAVEZAN (Accord des deux clubs).

U17

Niveau A – Poule A :

- La rencontre GARDOUCH / ATHLETIC CLUB GARONA, prévue le 19.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 17 Décembre 2022 à 18h00, Stade Municipal à GARDOUCH (Décision de la Commission).

Niveau A – Poule D :

- La rencontre J.E.T. 2 / SAINT ORENS se déroulera le Dimanche 04 Décembre 2022 à 15h00, Complexe Sportif de Borderouge Honneur Herbe à TOULOUSE (Décision de la Commission – Terrain synthétique occupé par une rencontre de Ligue).

Coupe Occitanie :

- La rencontre T.F.C. / L'UNION SAINT JEAN, prévue le 26.11.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 13h30, Stadium Annexe Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- La rencontre MURET A.S. / BAGATELLE, prévue le 26.11.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 14h00, Complexe Sportif Nelson Paillou Synthétique à MURET (Accord des deux clubs).

U16

Niveau A – Poule B :

- La rencontre CUGNAUX / PLAISANCE, prévue le 20.11.2022 à 13h00, se déroulera le Dimanche 27 Novembre 2022 à 13h00, Stade Daniel Bravo Synthétique à CUGNAUX (Décision de la Commission).

Niveau A – Poule D :

- La rencontre ROQUES CONFLUENT LSP / T.O.A.C., prévue le 19.11.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 18h00, Stade Albert Nauroy à ROQUES SUR GARONNE (Décision de la Commission).

U15

Niveau A (Territoire) – Poule C :

- La rencontre ROQUES CONFLUENT LSP / CUGNAUX, prévue le 20.11.2022 à 15h00, se déroulera le Dimanche 18 Décembre 2022 à 15h00, Stade Albert Nauroy à ROQUES SUR GARONNE (Décision de la Commission).

Coupe Occitanie :

- La rencontre T.F.C. / MURET A.S., prévue le 26.11.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 11h00, Stadium Annexe Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- La rencontre SAINT SIMON / PORTET CARREFOUR RECEBEDOU, prévue le 26.11.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 20h00, Stade Marcel Sarcos Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

U14

District – Poule A :

- La rencontre PLAISANCE 2 / L'UNION SAINT JEAN 2, prévue le 20.11.2022 à 10h30, se déroulera le Dimanche 27 Novembre 2022 à 10h30, Stade Municipal Honneur Herbe à PLAISANCE DU TOUCH (Décision de la Commission).

- La rencontre SAVE ET GARONNE 2 / MONDONVILLE, prévue le 19.11.2022 à 14h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 14h00, Stade Louis de Beaumont à MERVILLE (Décision de la Commission).

District – Poule C :

- La rencontre MURET R.C. 2 / ENTENTE COMMINGES, prévue le 04.12.2022 à 13h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 18h00, Stade Colette Besson Synthétique à MURET (Accord des deux clubs).

FEMININES

Senior – Foot à 11 – Poule B :

- La rencontre C.O. COTEAUX / LAGARDELLE MIREMONT, prévue le 19.11.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 17 Décembre 2022 à 20h00, Stade Municipal à VIGOLET AUZIL (Décision de la Commission).

Senior – Foot à 8 :

- La rencontre LABASTIDETTE / MAZERES, prévue le 20.11.2022 à 15h00, se déroulera le Dimanche 18 Décembre 2022 à 15h00, Complexe Sportif à LABASTIDETTE (Décision de la Commission).

U15F – Foot à 8 – Poule A :

- La rencontre AUCH CAST. VIC. / RANGUEIL, prévue le 26.11.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 26 Novembre 2022 à 14h00, Stade du Pitous Synthétique à AUCH (32) (Accord des deux clubs).

U15F – Foot à 8 – Poule D :

- La rencontre GARDOUCH / COLOMIERS 2, prévue le 20.11.2022 à 10h30, se déroulera le Dimanche 18 Décembre 2022 à 10h30, Stade Municipal à GARDOUCH (Décision de la Commission).

**Le Président de la Commission,
Manuel MANAS**